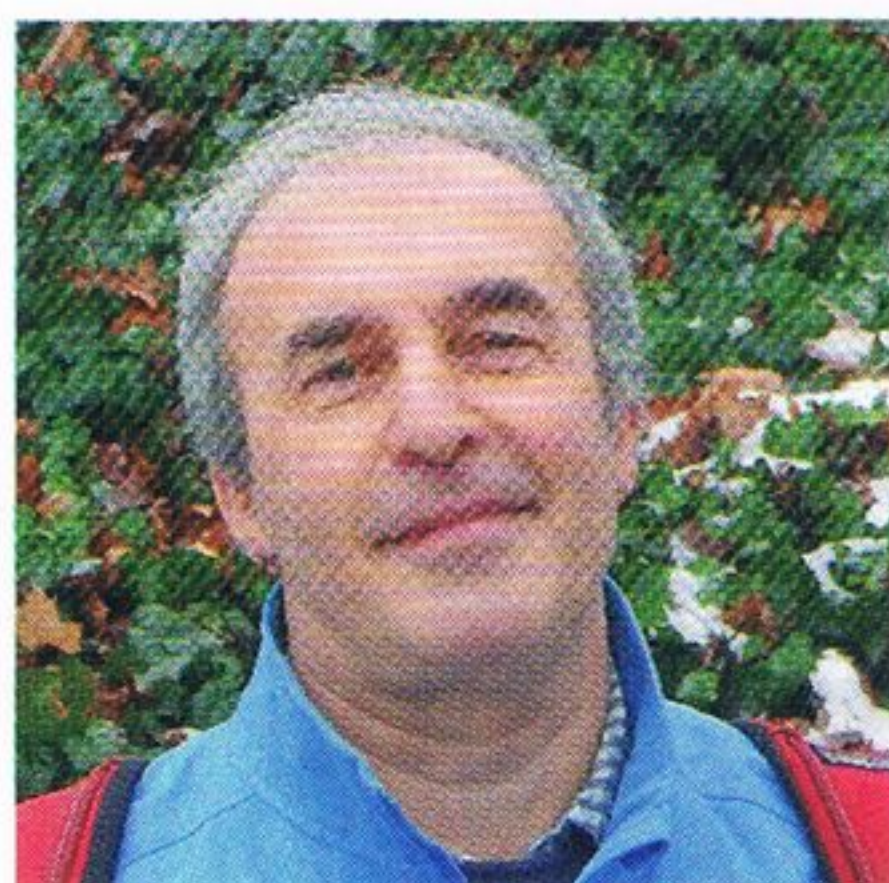




MARTIN ARNOULD
Le Chant des rivières

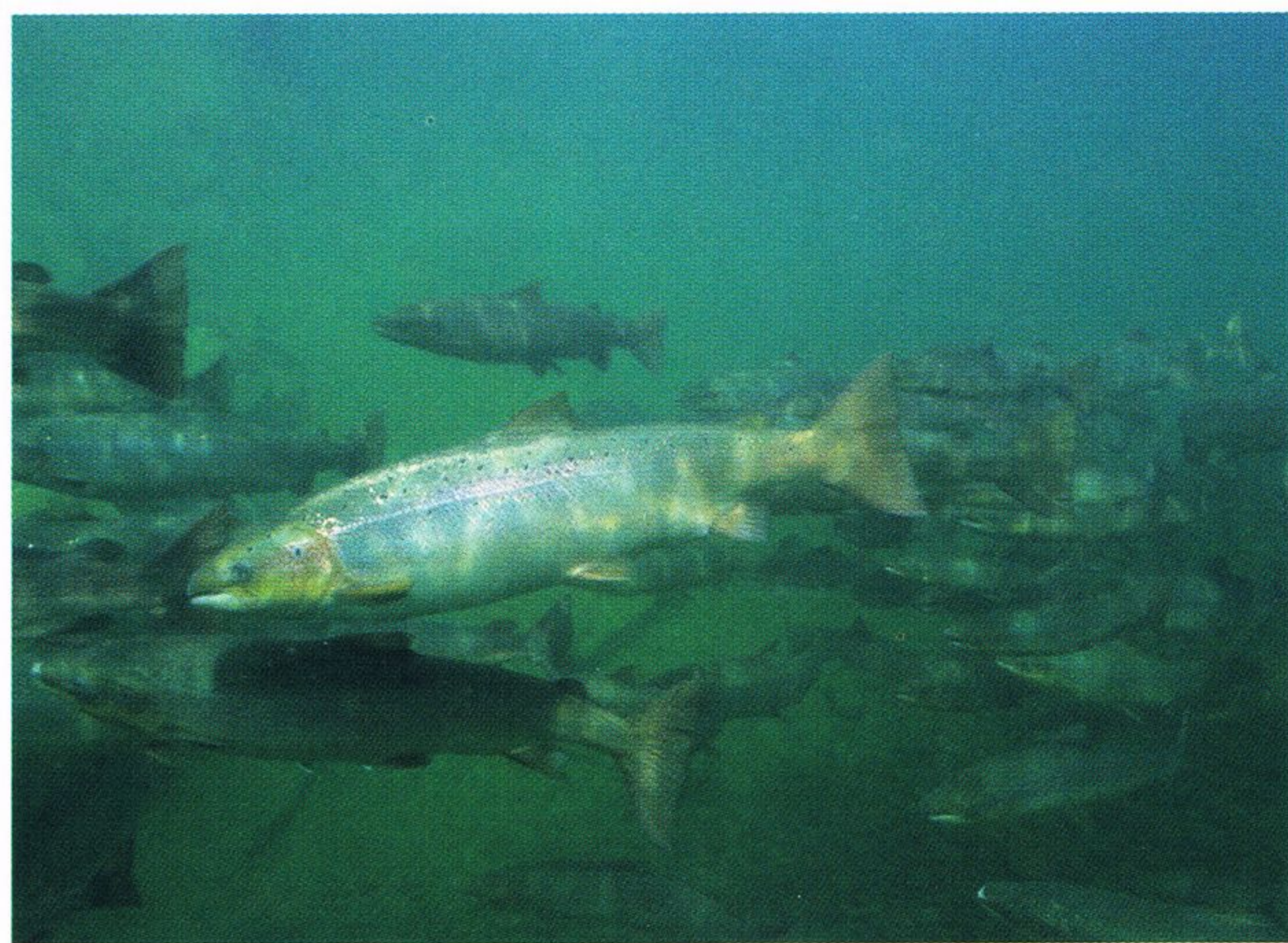
PLAIDOYER POUR LE SAUMON

Fondateur d'une association de protection de la nature, Martin Arnould alerte sur les conséquences des microcentrales.

Le saumon atlantique est un animal mythique, qui a colonisé les cours d'eau de l'hémisphère Nord après la dernière glaciation. Autrefois, il nourrissait et émerveillait les hommes. Aujourd'hui, ce poisson magnifique, plus abondant dans les élevages et supermarchés que dans nos rivières, est menacé. Sur la Loire, sa population était passée en deux siècles de 100 000 poissons à une centaine. Pour le sauver, l'État avait lancé, en 1994, un plan remarquable, le « plan Loire grandeur nature ».

MAIS IL SEMBLE que ce même État, inconstant, change de cap. Mis sous pression par les intérêts de la microhydroélectricité, négligeant la loi pour la Reconquête de la biodiversité d'août 2016, oublieux de l'importance de restaurer la continuité écologique des cours d'eau, il a décidé de laisser équiper une quantité invraisemblable d'ouvrages par des microcentrales sans intérêt stratégique pour l'indispensable transition énergétique. Des projets surgissent partout : dans les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, sur nos ultimes rivières sauvages, sur les rivières à saumons et donc sur le bassin de la Loire, dernier grand fleuve à saumon atlantique d'Europe.

Sur la Desges, juste au-dessus du Conservatoire national du saumon sauvage de Chanteuges, l'État a laissé débiter le chantier d'une microcentrale de 75 kilowatt, une puissance dérisoire. La Desges, un affluent de l'Allier, bénéficie pourtant de toutes les protections possibles (Natura 2000, classements divers au titre de la loi sur l'Eau et les milieux aquatiques). Les travaux ont débuté sans autorisation, pas obligatoire du fait de l'existence d'un « droit fondé en titre » d'un ancien moulin. Il n'y a pas eu d'évaluation environnementale, les services locaux de l'État et ses divers établissements l'ayant considérée comme facultative. Il faut dire que la pression locale est forte : nous sommes sur les terres de Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a saboté il y a deux ans le projet de parc naturel régional des Sources et gorges de l'Allier. Et qui n'est pas regardant sur la rentabilité de l'opération.



JEAN-PIERRE SYLVESTRE / BIOSPHOTO

Où sont passées les ambitions du « plan Loire » ? s'interroge Martin Arnould, de l'association Le Chant des rivières, inquiet du destin du saumon atlantique.

HEUREUSEMENT, des élus, citoyens, pêcheurs, ONG, scientifiques se mobilisent. Il n'est pas possible de laisser construire une installation qui met en péril le fonctionnement du Conservatoire national du saumon sauvage, indispensable pour sauver la population de l'extinction. Pas plus qu'il n'est permis d'artificialiser la Desges à quelques kilomètres du chantier du barrage du Nouveau-Poutès, sur l'Allier, où EDF va abaisser de 12 mètres un grand barrage mal construit, le rendre perméable aux sédiments et aux migrateurs. Sur un territoire qui a un potentiel éolien de plusieurs centaines de mégawatts, cette microcentrale est un contresens. Le saumon sauvage ne peut s'accommoder de nouveaux obstacles, même vêtus des oripeaux de la lutte contre le péril climatique. Il est urgent que le « plan Loire » se ressaisisse et redonne à la conservation du saumon sauvage sa place éminente.

L'AUTEUR

Martin Arnould est cofondateur et secrétaire du Chant des rivières. Cette association, créée en 2016, veut accompagner la restauration et la protection des rivières, en complément de ce que font les grandes ONG. Elle s'intéresse particulièrement à la question de la microhydroélectricité. Plus d'infos sur : www.chantdesrivières.org